

Coût de la vie

été conçues il prévoyait de fait la hausse d'aujourd'hui du taux bancaire. Si oui, il a dû prévoir les problèmes qu'elle susciterait dans les régions à croissance lente et pour les propriétaires de maisons; il aurait dû prévoir des mesures pour les contrebalancer. Des taux d'intérêts plus élevés n'ont jamais réussi à contenir l'inflation. Le Fonds monétaire international l'a reconnu. Pas plus tard qu'en fin de semaine dernière, il a recommandé aux gouvernements de songer à des mesures de revenu supplémentaire comme complément aux mesures traditionnelles vu que celles-ci n'ont pas donné les résultats espérés.

C'est vrai: si l'on crée suffisamment d'emplois, on peut supprimer l'inflation bien simplement. Mais, monsieur l'Orateur, notre population active grandit rapidement; aussi, notre économie doit-elle faire de même et créer de nouveaux emplois pour les travailleurs qui se joignent aux rangs de la population active. Nous n'allons sûrement pas revivre l'expérience des années 1970 et 1971 où l'on a créé un chômage très élevé pour combattre l'inflation. Depuis lors, nous avons vécu avec un niveau de chômage très élevé, qui n'a jamais été surmonté en dépit des éloges que se sont adressées les ministres des Finances successifs, surtout au sujet des jeunes et des régions désavantagées du pays.

Le ministre des Finances ne veut même pas présenter de budget malgré les conditions actuelles. Le chômage s'établit au taux désaisonnalisé de 5.5 p. 100 et, si j'ai bonne mémoire, le ministre avait déclaré au temps de son exposé budgétaire que selon ses prévisions ce taux baisserait à moins de 5 p. 100 d'ici la fin de l'année. Or, monsieur l'Orateur, le chômage s'élève au même taux qu'à la fin de mars et l'inflation atteint un taux bien supérieur à 8 p. 100 par année, et au-dessus de 15 p. 100 par mois. Et le ministre affirme qu'il a tout prévu cela.

Depuis combien de temps prévoit-il ces chiffres? Depuis son exposé budgétaire de février? Avait-il alors prévu que l'inflation allait dépasser de beaucoup les 8 p. 100 pendant l'année? Quoi qu'il en soit, ce budget n'a pas réussi à combattre l'inflation. L'avait-il présenté tout en prévoyant la situation actuelle, les taux en cours de chômage et de l'inflation? Il m'est difficile de le croire. Ce budget ne convenait pas aux conditions qui existaient en février et il ne convient certes pas aux très différentes circonstances qui existent aujourd'hui.

Des voix: Bravo!

M. Stanfield: J'accorde au ministre suffisamment de crédit sur le plan humanitaire pour n'avoir pas négligé de voir ces circonstances. Je me demande comment le ministre peut se présenter à la Chambre aujourd'hui quand, après la présentation de son budget de février, nous voyons le taux d'inflation augmenter de mois en mois, celui des banques croître sans cesse et qu'il vient nous dire qu'il avait toujours prévu ces choses.

M. Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je crois que le député devrait me citer comme il se doit. En réponse aux questions qu'il m'a posées aujourd'hui, j'ai dit que le gouvernement avait prévu l'effet des données statistiques publiées aujourd'hui sur le coût de la vie, parce qu'elles font voir ce qui est arrivé en août. C'est tout ce que j'ai dit.

M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, je ne suis nullement enclin à exagérer les paroles du député.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je m'excuse auprès du chef de l'opposition (M. Stanfield) et le ministre des Finances (M.

[M. Stanfield.]

Turner). J'espère que nous ne nous trouverons pas dans la même situation que durant la période des questions, alors qu'il y a eu des interruptions et des cris. Je conseillerais aux députés qu'ils pourraient peut-être laisser parler de temps à autre celui qui a la parole ainsi que celui qui voudrait répondre.

M. Stanfield: Oui, monsieur l'Orateur, je donnerai au ministre l'occasion de répondre à tout ce que je dis de temps à autre. Je prétends simplement que le ministre confirme mon argument. A l'époque du budget, il ne prévoyait pas la situation. Le budget de février actuellement en vigueur n'est pas approprié dans les circonstances. Le ministre des Finances ne peut prétendre qu'il n'est nullement tenu de présenter à la Chambre des mesures pertinentes au lieu du salmigondis que lui-même et le premier ministre proposaient la semaine dernière.

● (1610)

Il ne saurait y avoir de meilleure preuve de l'insouciance et de l'incompréhension du gouvernement à l'égard de certaines politiques que la déclaration qu'a faite le premier ministre (M. Trudeau) à un groupe de journalistes qui l'interviewaient à la télévision durant une fin de semaine au cours de la campagne électorale de l'automne dernier. Le premier ministre a alors affirmé qu'il ne pensait pas qu'il fallait se scandaliser de la hausse du prix des aliments. D'après lui, c'était favorable aux cultivateurs. En fait, comme les chiffres l'indiquent, le cultivateur est aussi victime de l'inflation que le consommateur, que le salarié, que le pensionné ou que n'importe qui.

Des voix: Bravo!

M. Stanfield: Au sujet de l'entente sur le lait annoncée par le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) aujourd'hui, mon parti appuie sûrement un tel effort pour réduire et contenir le prix du lait. Nous admettons que l'on ait recouru à des fonds de l'État à cette fin. Nous avons clairement manifesté notre approbation mais nous n'approuvons pas que le cultivateur doive en faire les frais, devant exploiter à prix fixe et devant absorber des frais supplémentaires. A notre avis, il est injuste de bloquer le prix d'un produit donné sans limiter en même temps les frais des cultivateurs. Voilà ce qui est injuste. On constate que le cultivateur canadien est la victime de choix des politiques du gouvernement.

D'après le gouvernement, il est important d'accroître notre production. Qui a proposé le programme LIFT? Qui a mis en œuvre ce moyen de dissuasion? Qui a bradé nos réserves? Qui se plaint aujourd'hui cyniquement que la situation mondiale pose des difficultés dont les autres sont responsables? En octobre 1972 qui, sinon le premier ministre, pouvait dire que l'augmentation des prix des produits alimentaires était profitable aux agriculteurs et, en septembre 1973, qui pouvait annoncer une politique de substitution des consommateurs aux frais des agriculteurs?

Le gouvernement en revient à la vogue de la production. Le mot d'ordre est de produire le plus possible. A-t-on accordé aux cultivateurs les avantages de l'amortissement rapide? J'adresse cette question au ministre des Finances (M. Turner). Il apprécie l'amortissement rapide pour les industriels afin d'encourager la production et l'embauche. Le producteur agricole canadien a-t-il profité d'un traitement analogue pour ces équipements? Bien sûr que non. A-t-on fait quoi que ce soit en matière de politique générale visant à stabiliser le coût de la production agricole? A-t-on fait quelque chose pour que l'agriculture soit attrayante pour nos jeunes? La crédibilité du gouverne-